



Le gaz de schiste en Algérie : un mouvement de contestation inédit

Hocine Malti, Parlement européen, Bruxelles, 4 juin 2015

Conférence du groupe des Verts sur les hydrocarbures non conventionnels au Parlement européen "Un point de vue extra européen : le cas de l'Algérie".

La genèse

Tout a commencé il y a une dizaine d'années quand l'Agence américaine de l'énergie a publié une étude dans laquelle l'Algérie était classée troisième au monde pour ce qui est des réserves de gaz de schiste, qu'elle avait estimées à près de 20 000 milliards de m³. Disons tout de suite que ce sont là des chiffres fantaisistes : la même agence, en utilisant les mêmes techniques d'appréciation, s'est trompée dans un rapport de un à cinq pour ce qui est des réserves de la Pologne. Pour la Californie, ce sont 96 % des réserves qu'elle avait annoncées qui n'existent pas en réalité. En Algérie, cela n'est cependant pas tombé dans l'oreille d'un sourd ; la compagnie nationale des pétroles Sonatrach, se fondant sur ces affirmations, a foré un premier puits de gaz de schiste en 2008.

En parallèle, en 2010-2011, le gouvernement s'est rendu compte que l'Algérie n'attirait plus les investisseurs étrangers, en raison d'une loi sur les hydrocarbures qui était devenue un véritable repoussoir. Il décida alors de la changer. Il prit attache des compagnies pétrolières étrangères et entreprit avec elles ce que l'on peut considérer comme des négociations secrètes, dans le but de savoir quelles modifications elles souhaitaient. Elles « suggérèrent » que soit révisé le système de calcul de l'impôt et que soit autorisée l'exploitation du gaz de schiste. Ce que le gouvernement fit dans une nouvelle loi sur les hydrocarbures, entérinée par le Parlement en 2013.

Les multinationales pétrolières ne se bousculèrent pas pour autant au portillon, car elles ne voulaient pas essayer les plâtres, tant sur le plan technico-économique qu'au plan des relations avec les populations locales. Preuve en est que lors de l'appel à la concurrence pour l'attribution de permis de recherche de septembre 2014, aucun des dix-sept périmètres censés contenir du gaz de schiste ne trouva preneur. Sonatrach se lança alors seule dans le forage de puits d'exploration. Elle a réalisé, à ce jour (autant que l'on sache, car aucune information ne filtre à l'extérieur), sept à huit puits dont deux sur le permis de l'Ahnet (région d'In-Salah).

La réaction de la population

Dès que l'on sut, déjà en 2012, que la nouvelle loi sur les hydrocarbures allait permettre l'exploitation du gaz de schiste, un vent de protestation se mit à souffler sur l'Algérie. Les mouvements associatifs, des spécialistes pétroliers, des journalistes, des responsables politiques, des syndicalistes manifestèrent leur opposition à ce projet. Le mouvement de protestation s'amplifia en 2013, après la promulgation de la loi. Le Premier ministre tenta de calmer le jeu et fit notamment une déclaration, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est malheureuse : il dit que l'exploitation n'était pas prévue avant 2025, voire 2040, comme si le fait de reporter à plus tard la catastrophe la rendait plus acceptable. Il dit aussi que les produits chimiques utilisés lors de la fracturation hydraulique n'étaient pas plus nocifs que ceux dont sont imbibées des couches-bébé...

À In-Salah, le mouvement de protestation de la population a été plus puissant que partout ailleurs. Parce que, non seulement le forage des deux puits programmés se déroulait, on peut dire aux portes de la ville (à 28 km à vol d'oiseau), mais aussi parce que des dizaines, voire des centaines d'autres puits suivront, dans le cas où il serait décidé d'exploiter le gaz contenu dans ce bassin géologique. L'opposition de la population d'In-Salah est d'autant plus légitime qu'elle souffre de traumatismes antérieurs. C'est dans cette région qu'ont eu lieu les expériences atomiques françaises des années 1960 et c'est ici aussi que se déroule une autre opération extrêmement dangereuse pour l'homme et son environnement, celle de la séquestration du CO2 dans le gisement de gaz de Krechba.

Le face-à-face autorités-population

La visite du ministre de l'Énergie, fin décembre 2014, pour inaugurer le premier puits allait mettre le feu aux poudres à In-Salah. Il s'en prenait violemment à la population qui, disait-il, avait montré par ses manifestations contre le gaz de schiste qu'elle voulait du mal à son pays et qu'elle allait en faire un nouvel Irak ou une nouvelle Libye. Dire cela à des gens connus pour leur pacifisme et qui, après tout, ne réclament rien d'autre que le droit à la vie...

Depuis le 1er janvier 2015, c'est toute la population qui manifeste journalièrement, du matin au soir sur la place centrale de la ville qu'elle a débaptisée et qu'elle appelle Sahat Essoumoud (place de la Résistance). Il s'est constitué un collectif anti-gaz de schiste composé de vingt-deux membres qui veille à ce que le mouvement demeure pacifique, mais extrêmement ferme dans ses revendications. C'est là un fait inédit en Algérie, et ce pour deux raisons.

C'est la première fois que l'on voit autant de femmes dans une manifestation de rue. Ailleurs à travers le pays, on ne voit d'habitude que des hommes et quelques rares femmes noyées dans la foule, alors que là il y a pratiquement autant de femmes que d'hommes. La seconde raison est que l'on a affaire à un mouvement citoyen sans motivations politiques ni matérielles. Cette foule ne dit pas « Bouteflika, dégage ! » et

Sources : [algeria-watch.org](http://www.algeria-watch.org) http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/gaz_schiste/intervention_malti_bruzelles.htm
[algerieinfos- saoudi http://www.algerieinfos-saoudi.com/2015/06/le-gaz-de-schiste-en-algerie-un-mouvement-de-contestation-inedit-par-hocine-malti.html](http://www.algerieinfos-saoudi.com/2015/06/le-gaz-de-schiste-en-algerie-un-mouvement-de-contestation-inedit-par-hocine-malti.html)

ne demande pas d'argent ou de privilèges particuliers. Et ça, le pouvoir ne sait pas traiter.

Il sait comment casser un mouvement de contestation politique. Par la matraque, les gaz lacrymogènes, les arrestations, etc. Par la manipulation et l'infiltration du mouvement : il sait corrompre les leaders ou pousser à la violence les militants. Par le « clonage », en créant un mouvement parallèle, généralement plus extrémiste dans ses revendications affichées pour mieux torpiller l'action des mouvements d'origine. Toutes ces techniques ont été utilisées sans succès à In-Salah. Pour neutraliser un mouvement de contestation à motivation matérielle, le régime algérien sort quelques millions de dollars du Trésor public qu'il distribue aux contestataires et achète ainsi la paix sociale. À In-Salah, ce sont tour à tour le Premier ministre, le chef de la police, le chef de la région militaire qui se sont rendus sur place et ont tenté de calmer les ardeurs de la population. Laquelle rejette toute discussion et n'exige qu'une seule chose : que le président de la République proclame l'arrêt des forages.

La contestation a pris une ampleur particulière au cours du premier trimestre 2015 . On a vu naître un peu partout à travers le pays des collectifs identiques à celui d'In-Salah, qui se sont fédérés au niveau national au sein d'un « collectif national Non au gaz de schiste ». Le 23 février, a été adressée au président de la République une demande de moratoire, accompagnée d'un argumentaire extrêmement bien fait dans lequel sont démontrés tous les dangers que comporte la technique de fracturation hydraulique utilisée pour extraire le gaz de schiste de la roche-mère ; les dangers pour la santé de l'homme mais aussi les risques de pollution du sol, du sous-sol, de l'air, de l'eau, notamment de la couche albienne qui recèle des dizaines de milliers de milliards de mètres cubes d'une eau fossile, accumulée là depuis la nuit des temps. Cet argumentaire relève également que l'exploitation du gaz de schiste est économiquement non rentable.

Dans la demande adressée au président de la République, en sus de la promulgation d'un moratoire, il a été proposé qu'ait lieu un débat public, une confrontation d'idées entre les experts ayant préparé l'argumentaire qui y est joint et les spécialistes qui auraient préparé le dossier technique sur lequel s'est appuyé le gouvernement pour autoriser l'exploitation du gaz de schiste. À ce jour, aucune réponse n'a été donnée par le président de la République à cette requête.

L'« assistance » américaine

Constatant que le mouvement de rejet de l'exploitation du gaz de schiste se propageait rapidement à travers le pays et craignent que le « virus » n'atteigne le cœur de la Sonatrach, le pouvoir a fait appel à l'assistance des États-Unis. Le 18 février de cette année il fit inviter par l'IAP (Institut algérien du pétrole) un spécialiste « indépendant » américain qui vint à Alger exposer aux cadres supérieurs de l'entreprise nationale les bienfaits que cela procurerait à l'Algérie. Effectivement, ce spécialiste, Thomas Murphy,

directeur du Penn State Marcellus Center of Outreach and Research, ne dit que du bien de la fracturation hydraulique, une technique qui serait, selon son expérience personnelle en Pennsylvanie, sans danger pour l'homme, pour la faune et pour la flore. Il ne fit qu'une seule recommandation, celle d'agir en toute transparence, car, dit-il, les masses populaires sont ignorantes de toutes les retombées positives que procure l'exploitation du gaz de schiste.

Il faut savoir que le centre de recherches que dirige M. Murphy est chargé du suivi de l'exploitation du gisement de gaz de schiste de Marcellus, l'un des plus grands – si ce n'est le plus grand – aux États-Unis, et que participent au fonctionnement et au financement de ce centre pas moins de trois cents firmes, toutes intéressées à un titre ou un autre par l'exploitation du gisement. Que pouvait donc dire d'autre M. Murphy, si ce n'est louer les bienfaits de l'exploitation du gaz de schiste ? Le gouvernement connaissait évidemment ce « détail » : c'est en toute connaissance de cause qu'il fit appel à ce représentant d'un lobby, qu'il présenta comme un expert « indépendant ».

Autre initiative américaine, la venue à Alger dans le courant de la première quinzaine de mars 2015 de Charles Rivkin, sous-secrétaire d'État aux Affaires économiques, qui fit une conférence de presse à l'ambassade des États-Unis, au cours de laquelle il déclara qu'il « n'avait pas de conseils à donner aux Algériens, mais qu'il fallait qu'ils sachent que, dans son pays, l'exploitation du gaz de schiste avait été créative d'emplois, que la technique utilisée était saine et sans dangers et que l'opération était rentable ». Puis il ajoutait que « les États-Unis étaient disposés à fournir à l'Algérie l'assistance technique nécessaire, si elle le désirait ». Venant de la part d'un représentant officiel de la première puissance mondiale, c'était là plus qu'un conseil donné aux Algériens, c'était un ordre.

Pollution et hécatombe d'oiseaux

Aujourd'hui, il est certain que la pollution est déjà là. Elle est partout : dans l'air, à la surface du sol et dans le sous-sol. Il n'est qu'à voir, pour s'en convaincre, ces images diffusées sur Internet de bourbiers laissés derrière eux par les exploitants, qu'il s'agisse de Halliburton ou des foreurs de la Sonatrach. Il y a de fortes chances que la nappe d'eau phréatique, utilisée par la population locale pour ses besoins personnels, soit déjà polluée ou en voie de l'être très bientôt.

D'ailleurs des pigeons sont morts, des faucons sont morts, des volées de cigognes en migration sont mortes également. On ne connaît pas la raison exacte d'une telle hécatombe, très probablement la conséquence de la pollution des eaux et de l'air causée par les forages réalisés ou en cours dans la région. Connaîtra-t-on un jour la vérité ? Cela semble difficile, car les vétérinaires d'In-Salah ou des villes avoisinantes, sollicités pour procéder aux examens, analyses ou autopsies qui permettraient de déterminer les causes de ces morts, refusent de les faire. Ils craignent des repréailles de la part des autorités dans le cas où ils viendraient à démontrer des liens de cause à effet entre les forages de gaz de schiste et ces disparitions d'oiseaux...